

Déclaration du Collectif de soutien à la flottille de la liberté pour Gaza de l'Ain

Depuis des mois une soixantaine d'organisations françaises se sont mobilisées pour qu'un bateau français soit présent au sein de la deuxième flottille pour la paix. Près de 600 000 euros ont été collectés. Finalement deux bateaux ont été affrétés : le « Dignité-Al kharama » et le « Louise Michel ».

L'essentiel des dix bateaux de la flottille a été bloqué par les autorités grecques, sur pression du gouvernement israélien, en contradiction avec les règles assurant la libre circulation des citoyens européens au sein de l'espace Schengen.

Le collectif de soutien à la flottille de la liberté pour Gaza demande au gouvernement français :

de dénoncer la position du gouvernement grec qui entrave le départ de la flottille de la liberté vers Gaza, victime, depuis 5 ans, d'un blocus militaire israélien aussi illégal qu'inhumain

. d'assurer la protection des ressortissants français qui sont à bord de cette flottille totalement pacifique, notamment à bord du « Dignité-Al kharam » actuellement en route vers Gaza.

Il rappelle que la flottille a pour objectif la levée du blocus de Gaza et que ses membres ont pris l'engagement de n'utiliser que des méthodes non-violentes.

Le collectif local salue la déclaration de soutien **à la Flottille de la Liberté en partance pour Gaza du 4 juillet 2011 émanant des organisations israéliennes, juives et arabes qui** espèrent « être témoins de l'arrivée des bateaux à leur destination en sécurité » et qui appellent « le gouvernement d'Israël à mettre un terme immédiat au siège et au blocus de Gaza. »

AFPS, Alternatifs, Artisans du Monde, Attac, CCFD - Terre solidaire, Cimade, Europe Écologie - Les Verts, NPA, PCF, PG, CGT